



Les salaires en Belgique : quelques données

par Philippe DEFEYT - janvier 2013

Introduction

Le 10 décembre 2012 le SPF Economie publiait les résultats de l'Enquête sur les salaires 2010. « Les principales constatations sont que :

- En 2010, un salarié employé à temps plein gagnait en moyenne € 3.103 brut par mois.
- 10% des salariés gagnent moins de € 1.967 par mois alors que, à l'opposé, 10% des salariés perçoivent plus de € 4.679.
- Les managers bénéficient des plus fortes rémunérations, tandis que les coiffeurs et les esthéticiens gagnent le moins.
- L'industrie pétrochimique est la branche la mieux rémunérée de l'économie. L'HORECA et le tourisme résidentiel accordent les salaires les plus faibles.
- Faire de longues études paie. Les titulaires d'un diplôme de master gagnent 55% de plus que le Belge moyen. Une personne qui quitte l'école sans diplôme perçoit un salaire inférieur de 22% à la moyenne nationale. (...)
- Les plus de 60 ans gagnent 110% de plus que les moins de 20 ans. »
- Les hommes gagnent en moyenne 11% en plus que les femmes.¹

Cette enquête livre certes des résultats intéressants (voir ci-dessus) mais présente plusieurs limitations :

1. Les données ont deux ans de retard.
2. Elles concernent uniquement les travailleurs à temps plein (or environ 30% des travailleurs sont désormais des travailleurs à temps partiel) dans les entreprises de 10 personnes et plus (or plus de 80% des employeurs ont moins de 10 travailleurs).
3. Toutes les composantes de la rémunération ne sont pas prises en compte.
4. Enfin, limitation essentielle : des secteurs grands pourvoyeurs d'emploi (les administrations publiques, l'enseignement, les soins de santé et autres services aux personnes) ne sont pas couverts par cette enquête.

Afin de pallier, en partie, à ces limitations, la présente note propose plusieurs indicateurs complémentaires en matière de salaires.

¹ Le lecteur intéressé trouvera plus d'observations en cliquant sur le lien ci-dessous : http://statbel.fgov.be/fr/modules/pressrelease/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/quel_salaire_pour_quel_travail_les_facteurs_qui_determinent_le_salaire.jsp?referer=tc:326-206829-64

Remarques méthodologiques :

- les données ci-après sont des estimations qui comme toujours doivent être interprétées avec prudence ; c'est la raison pour laquelle j'ai arrondi certains résultats
- les résultats sont extrapolés à la fin 2012.

Les salaires horaires

Remarques méthodologiques :

- les données ci-après concernent uniquement les travailleurs dépendant de l'ONSS, ce qui représente tout de même environ 90% de l'emploi salarié intérieur
- les salaires horaires ont été estimés sur base d'un temps de travail moyen de 38 heures/semaine pour un travail à temps plein.

Salaire brut par heure de travail – en € – fin 2012 – estimations

Branches d'activité	Ouvriers			Employés			Total général
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Industries extractives	18,3	15,0	18,3	32,5	23,7	30,1	21,6
Industries manufacturières	18,7	15,3	18,2	31,2	22,9	28,6	22,3
Electricité, gaz, vapeur et air conditionné	16,4	21,5	16,5	34,1	25,4	31,9	31,9
Production et distribution d'eau ; environnement	15,9	13,2	15,7	23,9	20,6	22,9	19,4
Construction	15,8	13,8	15,8	25,3	18,0	22,9	17,3
Secteurs des automobiles et de motocycles	15,4	12,8	15,0	24,0	16,9	20,2	19,0
Transports et entreposage	16,8	15,1	16,7	21,7	19,7	21,1	19,3
Hébergement et restauration	13,4	12,9	13,2	20,6	17,1	18,8	14,2
Information et communication	15,5	12,9	14,7	27,1	23,2	26,0	25,7
Activités financières et d'assurance	15,5	12,0	13,6	33,7	24,8	29,3	29,2
Activités immobilières	14,7	11,5	13,4	22,0	18,1	19,7	17,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,2	11,7	13,4	28,0	21,4	24,8	24,4
Activités de services administratifs et de soutien	15,6	11,8	13,9	20,4	17,3	18,6	15,7
Administration publique	14,2	13,0	13,4	22,8	20,9	22,0	21,7
Enseignement	12,5	12,2	12,3	25,8	23,3	24,1	23,6
Santé humaine et action sociale	11,9	13,3	12,9	23,3	19,7	20,5	18,6
Arts, spectacles et activités récréatives	13,1	11,8	12,7	19,3	17,8	18,6	17,2
Autres activités de service	12,4	10,4	10,9	24,8	20,1	22,0	18,3
Activités des ménages en tant qu'employeurs	12,1	11,1	11,5	14,1	13,2	13,4	12,5
Total	16,3	12,7	15,4	25,8	20,5	23,1	20,5

Source : ONSS - Calculs et estimations : IDD

Les écarts sont très importants, plus importants encore (là où les comparaisons sont possibles) que ceux relevés dans l'Enquête 2010 susmentionnée :

- entre les femmes qui travaillent dans le secteur des "autres activités de service" et les hommes qui travaillent dans le secteur de l'énergie l'écart salarial est en moyenne de 1 à 3,3
- en moyenne les femmes gagnent 22% de moins pour les ouvriers et 20% en moins pour les employés
- l'écart entre le salaire horaire moyen dans le secteur le moins bien payé (HORECA) et celui du secteur le mieux payé (secteur de l'énergie) est de 1 à 2,2.

Une approche macroéconomique

Si on souhaite avoir une vue plus globale des rémunérations il faut se tourner vers la comptabilité nationale. On y perd en détails mais on y gagne en pertinence pour ce qui est des salaires moyens.

Sur base des données disponibles, j'ai calculé

- le salaire mensuel brut moyen par mois, en distinguant les travailleurs à temps plein et ceux à temps partiel
- le coût salarial mensuel moyen
- le salaire mensuel net moyen.

Remarques méthodologiques :

- *le salaire mensuel moyen (coût salarial, salaire brut ou salaire net) est calculé en divisant la somme totale des montants correspondants d'une année par 12 ; il ne s'agit donc pas, par exemple, pour le salaire brut, du montant du salaire mensuel de base inscrit dans le contrat de travail*
- *les moyennes ci-après tiennent compte des travailleurs frontaliers.*

Les résultats de ces calculs, dont on ne dira jamais assez que ce sont des estimations, sont donnés dans les deux tableaux suivants :

Les salaires mensuels moyens – en € – fin 2012 – estimations

	En € par mois	En % du brut
Coût salarial mensuel moyen	4.350	143%
Salaire brut mensuel moyen	3.050	100%
Salaire net mensuel moyen	1.680	55%

Source : ONSS - Calculs et estimations : IDD

Les salaires bruts mensuels moyens – en € – fin 2012 – estimations

	En € par mois	En % du salaire moyen
Temps plein	3.500	115%
Temps partiel	1.800	59%
Moyenne des salaires bruts	3.050	100%

Source : ONSS - Calculs et estimations : IDD

Cinq commentaires :

- les données mensuelles correspondent à un salaire horaire moyen d'environ 22 € et à un coût salarial horaire moyen d'environ 32 €
- pour interpréter les salaires mensuels moyens il faut rappeler qu'environ 30% des salariés travaillent à temps partiel (en moyenne 23 heures/semaine)
- en moyenne, le surcoût patronal représente 43% des salaires bruts et le taux de prélèvement subi par les travailleurs est de 45%
- tenant compte que le salaire horaire des travailleurs à temps plein est d'environ

(estimation) 15% plus élevé que celui des travailleurs à temps partiel et tenant compte des temps de travail respectifs, le salaire brut moyen d'un temps plein représente un peu moins du double du salaire moyen d'un travailleur à temps partiel

- enfin, le salaire mensuel brut moyen pour un temps plein représente environ 2,3 fois le salaire minimum.

Le salaire brut pour un temps plein estimé ici (3.500 €/mois) est-il en phase avec celui estimé par l'enquête sur les salaires (3.103 €/mois) ? A mon estime oui, pour les raisons suivantes :

- il faut d'abord tenir compte de l'évolution nominale et réelle des salaires entre 2010 et fin 2012 (qui est la date de référence des tableaux ci-dessus)
- tenant compte de cette évolution, l'écart entre les 2 sources se réduit à moins de 200 €/mois, ce qui semble aisément explicable par les rémunérations non prises en compte par l'Enquête sur les salaires.

***NB** : Il faut ici tenir compte de deux différences non mesurables en l'état des données dont je dispose : les salaires sont probablement plus faibles dans les entreprises de petite taille (non prises en compte par l'Enquête sur les salaires) et les salaires des secteurs dans les secteurs non pris en compte par l'Enquête sont parfois inférieurs et parfois supérieurs à la moyenne tous secteurs confondus.*